

La lettre aux Blangy-Tronvillois n°7



Chers administrés,

Aucune collectivité ne pouvait prévoir la situation sanitaire que nous traversons depuis deux ans. Aucun médecin ne pouvait prédire que ce virus coûterait la vie à plus de 130.000 de nos concitoyens... Ce constat est terrible ! Les premiers bilans comptables montrent que la crise de la covid a déjà coûté près de 10 millions d'euros à notre métropole. Aux dépenses supplémentaires auxquelles il a fallu faire face (embauche de personnel de remplacement pour pallier l'absence des agents malades, achats de masques et de matériel informatique permettant le télétravail, aides aux entreprises et commerçants) s'ajoutent les pertes de recettes engendrées par la fermeture de certains établissements (piscines, musée et scènes artistiques...par exemple).

Ajoutée à la baisse des dotations de l'Etat vers la métropole (moins 100 millions depuis 2014 !) cette dépense nouvelle a conduit à l'augmentation des taux d'imposition métropolitains. (Votée lors du conseil métropolitain du 3 février dernier)

Si les contribuables seront appelés à verser quelques 8 millions supplémentaires, le conseil d'Amiens métropole a voté lors de sa séance du 16 décembre dernier l'instauration de la dotation de solidarité communautaire (DSC) qui permet aux communes de compenser cette hausse d'impôts.

A Blangy-Tronville : il n'y aura pas de hausse d'impôts !

En effet lors du conseil municipal du 21 janvier dernier je proposais aux élus de reverser aux contribuables le montant de la DSC accordée à notre commune en 2022. Ce que vous paierez en plus à la métropole, vous le paierez en moins à la commune ! Les taux municipaux qui sont pourtant parmi les plus bas des 39 communes d'Amiens-métropole baisseront donc pour l'exercice 2022 !! (Pour rappel : en 2023 plus aucun Français ne paiera de taxe d'habitation)

Peu de communes peuvent se targuer de ne pas avoir augmenté les taux d'imposition depuis plus de 20 ans. Cet exercice requiert une maîtrise de la gestion administrative particulièrement attentive. Je remercie les élus qui m'entourent (ainsi que ceux avec qui j'ai partagé les mandats précédents) pour leur travail dans ce sens. Ce n'est pas toujours facile de faire des choix.

Je vous souhaite bonne lecture de ce premier numéro de « La Lettre aux Blangy-Tronillois » de l'année 2022.

Sincèrement,

Votre maire, Eric GUEANT.

La DSC c'est quoi ?

La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est un reversement qu'effectue l'EPCI (Amiens-métropole) au profit de ses communes membres. Ainsi, sur les 8 millions que le contribuable devra régler en 2022, 2 millions seront reversés aux 39 communes. Il appartient à chaque conseil municipal de décider de l'utilisation de cette recette nouvelle.

Soit, la commune décide de conserver cette recette nouvelle dans son budget, soit elle décide de reverser tout ou partie à ses contribuables. A BLANGY-TRONVILLE, elle sera donc reversée aux contribuables par le levier de la baisse des taux communaux.

Si la loi impose des critères de répartition prépondérants basés sur la population, le potentiel fiscal ou financier et le revenu par habitant, les autres critères sont fixés librement par le Conseil communautaire. Pour Amiens-métropole les critères retenus sont :

Critères de répartition de l'enveloppe de DSC	% de répartition
Potentiel financier et fiscal (17,5%) Revenu par habitant (17,5%)	35%
Effort fiscal interne	25%
Desserte par les transports communs	20%
Nombre de bénéficiaires du RSA	20%

Le colis des aînés, pour qui ? Quand ?

Ce colis est remis aux Blangy-Tronvillois nés en et avant 1949. Au regard du vieillissement de la population, il n'était pas envisageable de maintenir à 70 ans, l'âge d'attribution. A partir de 2024, il sera distribué aux personnes de 75 ans et plus.

La distribution des colis est une tradition dans la plupart des communes de l'Hexagone, ce n'est cependant pas une obligation. Nous mettons l'accent sur des produits de qualité, parfois provenant des commerçants qui animent notre marché local du mercredi. La situation sanitaire ayant accentué l'isolement des personnes vivant seules, nous envisageons un programme de sorties collectives à destination de nos aînés. Ces sorties favoriseront les rencontres, et je l'espère, de futures amitiés.

Ce programme intitulé « Elle est belle, ma métropole », vous permettra de découvrir les lieux emblématiques de notre agglomération, sous un angle privilégié. Céline Pruvost, conseillère municipale, est chargée de mettre en œuvre l'organisation et le calendrier de ces sorties. Vous serez prochainement sollicités pour l'aider à choisir le lieu des premières visites ...

Les travaux à venir...

Soucieux d'abandonner les énergies fossiles polluantes, la réflexion est engagée pour le changement du chauffage des bâtiments communaux... La première étape concernera le remplacement de la chaudière de notre école. Le changement des fenêtres et l'installation de stores dans la classe des « petits » est également prévu lors des périodes de vacances à venir.

Nous attendons les autorisations préfectorales et le retour des demandes de subventions pour développer la mise en place de caméras de vidéo protection sur l'ensemble du village afin de lutter contre les incivilités et la vitesse excessive de certains véhicules.

La réfection et la protection du cheminement piéton longeant la place du marché sera réalisée par Amiens-métropole. Ces travaux nous permettront (enfin) d'installer les œuvres d'art réalisées par l'artiste Jean Pierre POTDEVIN, en hommage aux soldats australiens.

La modernisation de notre éclairage public et l'installation de leds se poursuivra sur les rues communales.

Petit clin d'œil...

Lors de la rédaction des derniers « Echos de Blangy », un oubli s'est glissé dans la liste des naissances ... La transcription de naissance d'Alice Thirard ne nous était pas parvenue.

Bienvenue à Alice née le 8 avril 2021 et félicitation aux heureux parents : Léa et Sylvain !

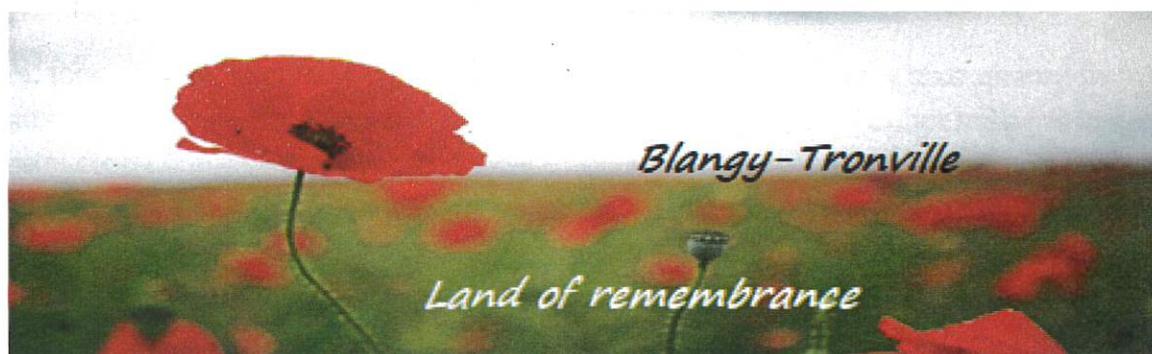
Quelques rappels

- 14 Blangy-Tronvillois ont bénéficié des aides de la commune et d'Amiens-métropole pour l'achat d'un vélo.
- Vous êtes priés de ramasser les déjections de votre toutou : ce n'est ni aux agents communaux, ni aux riverains de le faire !

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Tous les mercredis	A partir de 16h	Marché des produits locaux
Mercredi 2 mars		Clôture des inscriptions sur les listes électorales
Jeudi 10 mars	matin	Passage des encombrants
Début mars	Du jeudi au dimanche	Ouverture de la Halle de Ch'Maraicher d'Blangy
Dimanche 10 avril	De 8h à 18 h	Elections présidentielles (1 ^{er} tour)
Dimanche 24 avril	De 8h à 18h	Elections présidentielles (2 nd tour)
Dimanche 8 mai	11h	Cérémonie au monument aux morts
Dimanche 12 juin	De 8h à 18h	Elections législatives (1 ^{er} tour)
Dimanche 19 juin	De 8h à 18 h	Elections législatives (2 nd tour)

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au covid-19 les manifestations annoncées sont susceptibles d'être modifiées ou annulée



mairie.blangy-tronville@amiens-metropole.com - 03 22 38 18 01

Date de publication : février 2022

Photo : internet

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication : Eric GUÉANT

www.blangy-tronville.fr

Tous les papiers se recyclent : pensez-y